

La gestion des landes de Lan Bern a été déléguée à l'Association de mise en valeur de Lan Bern et Magoar - AMV, association locale.

La zone naturelle de Lan Bern se situe sur la commune de Glomel le long du Canal de Nantes à Brest. Totalisant 75 hectares cette zone est constituée de landes humides, de prairies humides, de zones tourbeuses et de bois recelant une richesse faunistique et floristique protégée au niveau national et Européen (Loutre d'Europe, Sphaigne de la Pylaie, Rhynchosporées blanc et brun, Lycopode inondé, trois espèces de plantes carnivores, l'Engoulevent d'Europe...) et possède un grand potentiel pour la nidification des Busards, Courlis et Bécassines.

La vaste lande de Lan Bern présente un paysage tout à fait atypique, voire surprenant au milieu du réseau de haies bocagères l'entourant. Depuis l'abandon de l'usage de la lande comme litière pour le bétail, celle-ci s'est vue progressivement colonisée par les ligneux, d'où le mode de gestion par le pâturage extensif (poneys Highlands) et la fauche mis en place par le gestionnaire pour reconquérir ces paysages et milieux menacés.

Aujourd'hui la réserve s'étend sur une superficie de 75 hectares. Des parcelles ayant un fort intérêt écologique (présence du Damier de la Succise, Campagnol amphibie, Triton alpestre etc.) sont en cours d'acquisition au nord des limites actuelles. Douze hectares sont donc concernés par ce projet d'acquisition foncière qui permettra d'agrandir les limites de la réserve à l'horizon 2015.

Par ailleurs, avec l'aide du Conseil général des Côtes d'Armor, l'AMV a mis en place des conventions « Armor Nature » avec des exploitants agricoles présents dans la zone d'étude. Créé dans le cadre de la Politique des Espaces Naturels Sensibles menée par le Département, la convention « Armor Nature » est un outil de gestion (contrat) pour la conservation des Espaces et des Espèces Remarquables ou d'intérêt patrimonial destiné à la préservation et la valorisation des espaces naturels sensibles. Certaines parcelles pourraient être concernées par l'aménagement de la RN 164.

Le site de Lan Bern bénéficie de deux types de protection, il s'agit d'une réserve naturelle et d'un site Natura 2000. Il est également intégré à une ZNIEFF de type 1.

Une attention particulière doit être apportée à ce secteur sensible, des contraintes fortes en termes d'aménagement sont prescrites dans les zones de protection réglementaire.



Localisation des parcelles en cours d'acquisition – tracé rouge (sources : AMV, 2012 – cadastre 2010)

III.3.2. Occupation des sols

La zone d'étude est composée d'un bocage en bon état de conservation dominé par les prairies, assez souvent pâturées, et les cultures (céréaliculture essentiellement).

Certains secteurs offrent un maillage bocager plus dense que sur le reste de la zone d'étude :

- à l'ouest du ruisseau de Kermabjean jusqu'aux lieux-dits Croaz Anna et Le Croasty ;
- au sud de la RN 164, entre le ruisseau de Guernic Pont-Douar et la RD 87.

Le réseau bocager est constitué de haies arbustives et arborescentes (pluristratifiées ou non) encore bien connectées entre elles.



Exemples de haies bocagères arborescentes délimitant des parcelles cultivées



Les prairies sont, pour une part non négligeable, humides, en particulier dans les vallons des cours d'eau. Des boisements de superficie variable, mais ne constituant pas de grands massifs forestiers, parsèment l'aire d'étude. Les boisements situés dans les vallons sont souvent à tendance humide.



Vallon boisé du ruisseau Saint-Jacques

Les principales zones urbanisées sont l'agglomération de Rostrenen et le centre-bourg de Plouguernevel.

Plusieurs petits hameaux, regroupant une ou quelques habitations, ou le siège d'une exploitation agricole, sont disséminés sur le territoire étudié.

Par ailleurs, on note également quelques zones industrielles ou d'activités, en particulier au nord de l'agglomération de Rostrenen en bordure des RD 31 et RD 790, ainsi que le long de la RN 164 (lieu-dit Gopéren à l'ouest de la RD 87).

Il est à signaler l'implantation, au nord-ouest de l'agglomération de Rostrenen et de la RN164, de l'hippodrome de Quenroppers et de sa piste d'entraînement.



Hippodrome de Quenroppers au Nord-Ouest de l'agglomération de Rostrenen

Le réseau routier est également un élément prégnant dans la zone d'étude, cette dernière étant irriguée, non seulement par la RN164 d'est en ouest, mais aussi par plusieurs routes départementales, connectées à la RN 164, et communales. L'ensemble de ces routes « quadrillent » ainsi le territoire étudié.

L'enjeu réside en l'existence d'un bocage en bon état de conservation, avec des secteurs où le réseau de haies est dense, et globalement avec des haies encore bien connectées.

III.3.3. Sylviculture

Source : ONF, Unité territoriale Côtes-d'Armor - Finistère-Nord ; CRPF, Délégation de Bretagne

Dans l'aire d'étude, des forêts communales bénéficiant du régime forestier sont gérées par l'ONF sur les territoires de Rostrenen et de Plouguernevel. Il s'agit :

- du bois situé au nord de Keramour dans l'agglomération sud de Rostrenen ;
- des massifs boisés appartenant à la commune et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plouguernevel, à l'ouest du bourg de Plouguernevel, en partie en limite de la RN 2164 ;
- des bois de l'hôpital psychiatrique à l'est du bourg de Plouguernevel, de part et d'autre des RN 164 et RD 2164.

Par ailleurs, plusieurs forêts privées sont également incluses dans l'aire d'étude. L'une d'entre elles, située entre les lieux dits Kervez et Kervalentou sur la commune de Plouguernevel, et englobant une petite partie de la vallée du ruisseau le Doré, bénéficie d'un Code des bonnes pratiques sylvicoles.

III.3.4. Présentation des habitats naturels

Source : « RN164 – Section Looméven - Plouguernevel ; Inventaires faune, flore et habitats – Rapport final ; TBM, décembre 2012

Les habitats identifiés et cartographiés selon la typologie européenne Corine Biotope² font l'objet d'une carte présentée pages 45-46. Le tableau ci-dessous montre également leur statut et la proportion de chaque milieu en termes de surface à l'échelle de la zone d'étude.

Au vu de la répartition surfacique des différents types de milieux, les grandes cultures représentent le milieu le plus important dans la zone d'étude. Toutefois il s'agit de milieux qui abritent peu d'espèces et peuvent même constituer des obstacles pour le déplacement de certaines espèces. A ce titre, maillage de talus et haies bocagères subsistantes représentent un fort intérêt pour les espèces en termes de déplacements, reproduction, alimentation et zone de refuge.

De nombreux secteurs considérés comme humides ont été identifiés dans l'aire étudiée. Les zones humides se déclinent ici en plusieurs types de milieux : prairie humide, eau libre, lande humide, mégaphorbiaie et saulaie humide. Cette dernière et les prairies humides sont les plus représentées dans cette catégorie.

Les différents types d'habitats font l'objet d'une description ci-contre.

Statuts et surfaces des différents habitats présents sur la zone d'étude

Typologie	Nom phytosociologique (Alliance, classe ou ordre)	Code Corine Biotopes	Code Natura 2000	Surface (en ha)	Pourcentage (%)
Mégaphorbiaies riveraines					
Mégaphorbiaie	<i>Convolvulion sepium Tüxen in Oberdorfer 1957</i>	37.715	6430	12,25	0,39
Prairie humides					
Communautés à Reine des prés et communautés associées	-	37.1	-	1,12	0,04
Prairies humides oligotrophes	-	37.3	-	0,91	0,03
Prairie humide pâturées ou fauchées	<i>Potentillo anserinae-Polygonetalia avicularis Tüxen 1947</i>	37.2	-	187,61	5,98
Prairies mésophiles					
Prairie mésophile	<i>ARRHENATHERETEA ELATIORIS Br.-Bl. 1949</i>	38	-	567,46	18,09
Végétations des ourlets pré-forestiers et des fourrés					
Ronciers	<i>Pruno spinosae-Rubion radulae Weber, 1974</i>	31.831	-	7,78	0,25
Landes et communautés associées					
Landes humides	<i>Ulicion minoris Malcuit 1929</i>	31.13	4020*	9,94	0,32
Landes à fougères	-	31.86	-	0,76	0,02
Landes à genêts	-	31.84	-	8,17	0,26
Landes sèches	-	31.2	4030	9,94	0,32
Boisements spontanés humides 1937					
Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides	-	44	-	64,31	2,05
Saulaies humides à Saule roux	<i>Salicion cinereae Müller & Görs 1958</i>	44.92	-	113,34	3,61
Bois spontanés de feuillus					
Boisement de feuillus (autres que <i>Populus</i> sp., <i>Alnus</i> sp., <i>Ulmus</i> sp.)	-	41	-	186,88	5,96
Plantation d'arbres non indigènes					
Plantation de feuillus	-	83.325	-	15,03	0,48
Plantations de peupliers	-	83.321	-	26,66	0,95
Plantations de conifères indigènes ou exotiques	-	83.31	-	18,06	0,58
Haies bocagères	-	84	-	197,98	6,31
Végétation des ceintures de bords d'eau					
Magnocariçaie	<i>Magnocaricetalia elatae Pignatti 1954</i>	53.21	-	0,25	0,01

² BISSARDON, M., GUIBAL L. & RAMEAU JC. (2003), CORINE biotopes : Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, ATEN, 179 p.

Typologie	Nom phytosociologique (Alliance, classe ou ordre)	Code Corine Biotopes	Code Natura 2000	Surface (en ha)	Pourcentage (%)
Végétation de ceinture des bords d'eau	-	53	-	0,10	0,00
Communautés d'herbes naines des substrats humides à Cicendie filiforme	<i>Radiolo linoidis-Cicendietum filiformis</i> Allorge 1922	22.3233	3130-5	difficilement quantifiable	-
Communautés d'herbes naines des substrats humides à Illécèbre verticillé	<i>Spergulario rubrae-Illecebretum verticillati</i> (Diémont et al 1940) Sissingh 1957	22.3233	3130-5	difficilement quantifiable	-
Végétation amphibie ou flottante					
Eaux douces	-	22.1	-	3,63	0,12
Fourrés					
Fourrés	-	31.8	-	3,14	0,10
Terrains en friche	-	87.1	-	6,01	0,19
Autres					
Champs cultivés	-	82.1	-	1133,98	36,16
Installations humaine et milieux anthropisés	-	84, 85, 86	-	558,80	17,82

III.3.4.1. Zones humides

Plusieurs mares et plans d'eau (COR. ³ 22.1) ont été notés dans la zone d'étude. Dans la plupart des cas ces milieux aquatiques sont d'origine artificielle (bassin de lagunage, mare agricole, bassin d'orage etc.). Les mares abritent une végétation aquatique plus ou moins dense ainsi que des espèces rivulaires sur les berges. Ces milieux humides peuvent potentiellement accueillir des espèces faunistiques et floristiques d'intérêt patrimonial (amphibiens, odonates, flore aquatique, etc.).



Bassin de lagunage (à gauche) et mare agricole (à droite)

III.3.4.1. Végétation des prairies

Sur l'ensemble de la zone d'étude, des prairies humides (COR. 37.2) sont présentes dans les dépressions topographiques ainsi que le long des cours d'eau. Ces prairies occupent soit une parcelle d'un seul tenant ou bien sont associées à une prairie mésophile (COR. 38). Il s'agit de milieux ouverts essentiellement dominés par la strate herbacée et principalement destinés à l'agriculture comme fourrage ou pâturage. Leur physionomie diffère selon les conditions biotique et abiotique de la parcelle et les espèces dominantes sont *Agrostis stolonifera*, *Juncus effusus*, *Holcus lanatus*, etc. Les cortèges floristiques seront détaillés ultérieurement dans le rapport. Ces habitats sont susceptibles d'accueillir des espèces floristiques et faunistiques intéressantes.



Prairie humide à *Juncus effusus* et *Cardamine pratensis* (COR. 37.2)

Prairie mésophile pâturée (COR. 38)

Quelques parcelles humides ont également été classées en mégaphorbiaies (COR. 37.7). Il s'agit ici de zones humides naturelles semi-ouvertes. En effet, les mégaphorbiaies (mega : grande et phorbe : feuille) sont des formations herbacées hautes de transition entre les milieux ouverts (prairies humides) et fermés (boisements). Ce sont généralement des parcelles agricoles laissées à l'abandon. Ces lisières humides, dominées par des dicotylédones (*Angelica sylvestris*, *Oenanthe crocata*, *Epilobium hirsutum*, *Eupatorium cannabinum*, *Cirsium palustre*, etc.), sont des habitats abritant une flore et une faune diversifiés. Ces habitats se situent généralement aux abords des cours d'eau et sont proches des habitats d'intérêt communautaire UE 6430 « Mégaphorbiaies riveraines » (Bensettiti & al., 2002).



Aperçus de Mégaphorbiaies dans la zone d'étude (COR. 37.7)

³ Code CORINE.

Les landes humides se développent sur des sols pauvres, constamment humides, mais pouvant connaître des périodes d'assèchement, notamment estivales. Les landes humides atlantiques abritent une faune et une flore d'espèces souvent rares et menacées, spécialisées, adaptées à des contraintes fortes (acidité du sol et de l'eau, humidité forte contrastant avec des périodes de sécheresse marquées, pauvreté du sol). Les espèces floristiques caractéristiques sont *Ulex gallii*, *Calluna vulgaris*, *Erica ciliaris* et *Molinia caerulea*. Les landes humides sont régulièrement colonisées par les résineux *Pinus sp.* et des arbres feuillus comme *Salix sp.* Elles sont proches de l'habitat d'intérêt communautaire UE 4020 « Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* » (Bensettiti & al., 2002).



Landes humides à *Calluna vulgaris* et *Molinia caerulea* (COR. 31.13)

De petites surfaces de magnocariçaies, formations à grandes Laïches dominées par une seule espèce (*Carex paniculata*), ont également été cartographiées sur la zone d'étude. Les autres végétations de ceintures et bord d'eau sont rares sur le site et apparaissent de manière disséminée à proximité de certaines mares et certaines dépressions humides de l'hippodrome. Ces formations sont difficiles à cartographier en raison des faibles surfaces couvertes.

Parmi ces mares et dépressions humides, des communautés d'herbes naines des substrats humides à Illécèbre verticillé *Illecebrum verticillatum* ont été observées près de la mare sur l'hippodrome de Quenropers, et à Cicendie filiforme *Cicendia filiformis* et Radiole faux lin *Radiola linoides* sur le terrain de motocross à proximité de Lanvern. Ces communautés annuelles se développent en condition bien éclairée à proximité d'étangs et de mares temporairement inondées, de chemins inondables sur substrat sableux à limoneux oligotrophes à mésotrophes. Ces 2 habitats assez proches sont des habitats d'intérêt communautaires relevant du code UE 3130-5.



Communautés d'herbes naines des substrats humides à Illécèbre verticillé (à gauche) et à Cicendie filiforme (à droite)

III.3.4.1. Végétation de fourrés, landes, haies et boisements

En dehors des espaces artificialisés, différents types de haies et boisements sont présents dans la zone d'étude. Ce sont des milieux dominés par la strate arbustive ou arborée. Ont été différenciés ici les saulaies humides largement dominées par *Salix atrocinerea* (COR. 44.92), les fourrés (*Rubus sp.*, *Ulex europaeus*, *Prunus spinosa*), les haies bocagères (*Quercus robur*, *Castanea sativa*, *Fagus sylvatica*, etc.) et les boisements de feuillus diversifiés en essences (*Quercus robur*, *Fraxinus excelsior*, *Castanea sativa* etc.).

Ces habitats constituent l'essentiel des zones refuges pour la faune et constituent les principaux corridors écologiques au sein du maillage bocager de la zone. Quelques vieux arbres sont présents çà et là. Les talus anciens, denses et abritant plusieurs espèces, sont les plus propices à l'accueil de la faune et de la flore.

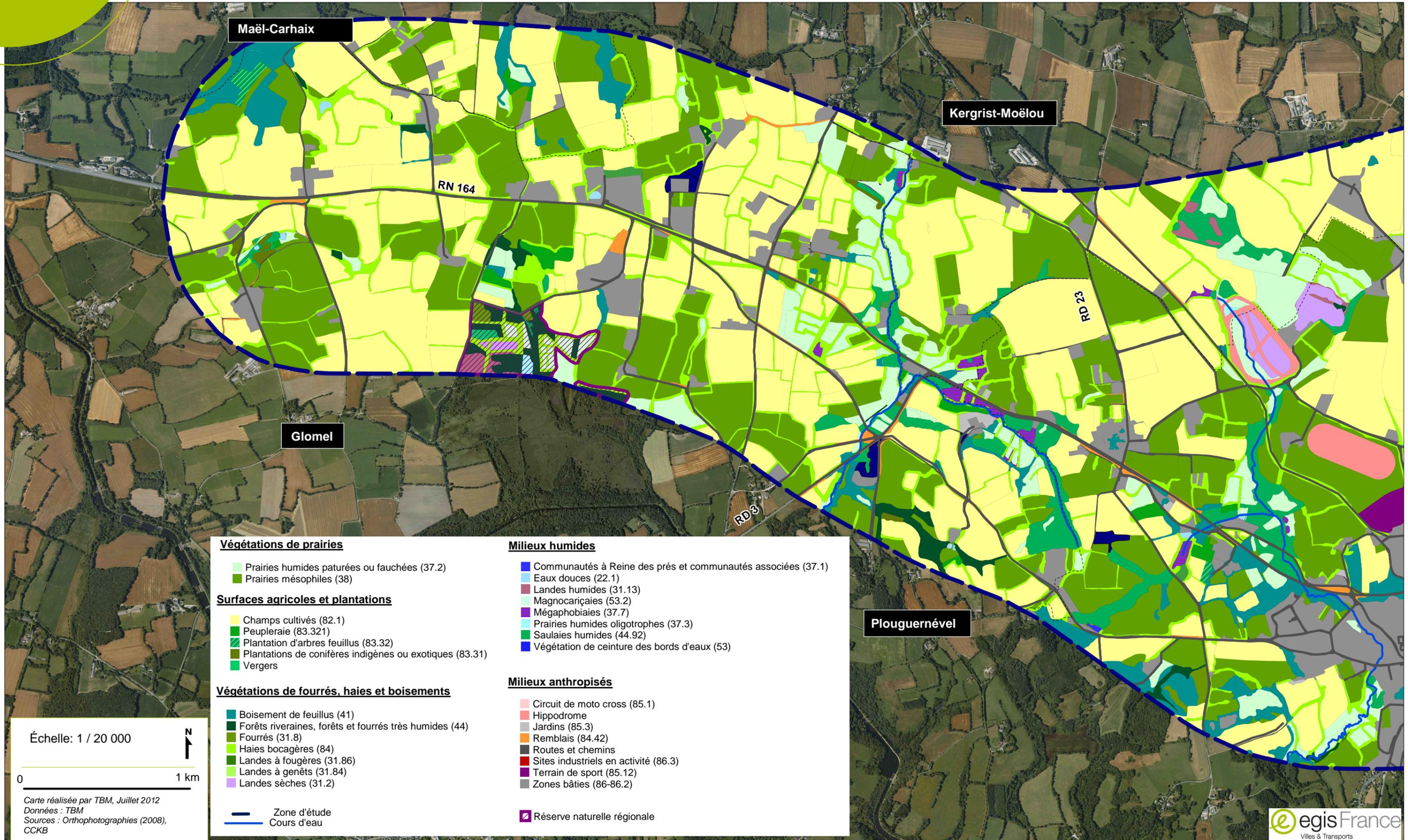


Saulaie humide à *Salix sp.* et *Cardamine hirsuta* (COR. 44.92)

Haie champêtre à *Quercus robur* en bordure d'une prairie pâturée

Quelques secteurs de lande sèche sont présents sur la zone d'étude : on les retrouve notamment au nord-ouest de la commune de Rostrenen. Cet habitat, considéré d'intérêt communautaire (code Natura 2000 : 4030), est composé principalement de Bruyères (*Erica sp.*), de Callune (*Calluna vulgaris*) et certains secteurs sont envahis par des Pins (*Pinus sylvestris*). Sur ces secteurs de landes, ont été observés deux espèces d'oiseaux intéressantes, le pouillot fitis et le bruant jaune.

Carte des habitats naturels 1/2



Carte des habitats naturels 2/2

